

# Le KOF et le Seco revoient à la hausse leurs prévisions de croissance en 2025 et 2026

**CONJONCTURE.** Le PIB doit progresser de 1,4% en 2025, 1,1% l'année prochaine et 1,7% en 2027. L'abaissement des «tariffs» américains est perçu comme le principal facteur d'embellie.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et le centre zurichois d'études conjoncturelles KOF ont remanié lundi leurs projections de croissance pour la Suisse – hors événements sportifs – avec pour résultat une parfaite harmonie. Le produit intérieur brut (PIB) doit ainsi progresser de 1,4% sur l'année qui s'achève, 1,1% en 2026 et 1,7% en 2027.

Les prévisionnistes du Seco comme ceux du KOF évoquent dans leurs rapports respectifs la baisse des droits

de douane américains comme principal facteur d'embellie pour l'année prochaine. L'abaissement à 15% de ces droits d'entrée, contre 39% précédemment, renforce en outre la prévisibilité, souligne le Seco.

Dans l'immédiat, les économistes fédéraux observent des indices de rebond sur le trimestre en cours, après une contraction attribuée à l'industrie pharmaceutique et chimique entre juillet et fin septembre. Le commerce ex-

terior devrait retrouver de la vigueur l'an prochain, mais l'essentiel de la croissance attendue repose toujours sur la demande intérieure.

---

*Pour l'inflation, le Seco table sur un taux moyen de 0,5% en 2026, alors que le KOF a raboté de moitié son estimation à 0,3%.*

---

Sur le front de l'inflation, le Secrétariat d'Etat table toujours sur un taux moyen de

0,2% sur l'année en cours et de 0,5% pour la suivante. Le KOF, lui, ne livre plus d'indication pour 2025, mais a raboté de moitié son estimation

Le marché du travail risque de son côté de pâtir quelque temps encore d'une croissance du marché intérieur inférieure à la moyenne. Les experts bernois anticipent à cet égard une progression du taux de chômage à 3,1% sur l'ensemble 2026, avant un repli à 2,9% en 2027.

La clarification autour des barrières douanières à l'entrée des Etats-Unis n'a de loin pas levé toutes les incertitudes autour de l'avenir de la place économique helvétique. Le KOF

se demande ainsi dans quelle mesure les contreparties promises en termes d'investissement au pays de l'Oncle Sam prétériront la capacité d'investissement autochtone.

Le sort de la pharma, pressée par l'administration Trump de baisser ses prix, n'est en outre pas encore scellé.

La persistance des risques géopolitiques exerce en outre toujours une pression haussière sur le franc, susceptible de pénaliser la compétitivité de l'industrie d'exportation. (awp)

# Les frais de carte baissent dès janvier pour les commerçants suisses

**Transactions financières** Monsieur Prix a négocié à la baisse les frais de transaction appliqués aux commerçants par l'intermédiaire Worldline. Pas suffisant, estiment les premiers concernés.

**Judith Monfrini** Textes

Monsieur Prix continue sa lutte contre les frais excessifs de transaction par carte. Et les commerçants peuvent souffler un peu. Il a obtenu que Worldline, qui est l'intermédiaire technique et financier lors des paiements par carte, diminue ses frais. Cela fait suite à l'accord trouvé en juillet entre la commission de la concurrence (Comco) et Visa sur ce qui s'appelle le taux moyen de commission d'interchange (les frais revenant à la banque émettrice de la carte).

«Nous souhaitions que les clients commerciaux puissent également bénéficier de la baisse des frais d'interchange découlant de l'accord entre la Comco et Visa, détaille Andrea Zanzi, de l'Office de la surveillance des prix. Elle signifie une diminution du coût pour l'opérateur Worldline et il s'agissait de la mettre en place pour la carte Visa Debit.» Un accord similaire avait déjà été trouvé en 2024 avec Mastercard.

Ainsi, Worldline a annoncé une série de réductions tarifaires concernant les transactions par carte de débit Visa (soit plus de 40% des paiements Visa en Suisse). Cela représente une «baisse significative sur les frais de transaction», assure le surveillant des prix. Les frais passeront de 0,95% à 0,49%, auxquels s'ajoute un prélèvement ordinaire de 10 centimes. En résumé, dès janvier, un achat de 100 francs coûtera au commerçant 59 centimes au lieu de 1 fr. 05.

## «Conditions équitables»

Pour les petits achats de moins de 15 francs, le pourcentage prélevé passera, lui, de 0,65% à 0,19% +10 centimes pour la carte Visa Debit. Ainsi, pour un achat de 10 francs, le kiosquier ou le boulanger paiera dès l'an prochain 11,9 centimes de frais de transaction au lieu des 16,5 centimes en vigueur actuellement.

Attention toutefois, les réductions ne s'appliqueront qu'aux contrats nouvellement conclus ou renouvelés par les commerçants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, mais Worldline assure que des solutions individuelles sont possibles sur demande. «Notre objectif est de garantir des conditions équitables et transparentes à nos commerçants.»



Les réductions ne s'appliqueront qu'aux contrats nouvellement conclus ou renouvelés. IMAGO/PhotoAlto

«Pour les petites transactions, ce nouveau tarif est intéressant, salue Andrea Zanzi. L'ensemble des mesures représente un montant de plusieurs millions de francs économisés chaque année par les commerçants suisses.» Il relève que la diminution des frais pour les petits montants avait déjà été amorcée en septembre avec une première baisse, aussi bien pour Visa que pour Mastercard.

Quant aux gros achats, un accord de plafonnement des frais de transaction avait été signé en juin par Monsieur Prix. Il est de 2 francs pour Mastercard et de 3 fr. 50 pour Visa.

Un autre changement interviendra le 1<sup>er</sup> février 2026 pour Visa Debit Wallet, soit les transactions par carte à l'aide d'un téléphone portable, puisqu'elles seront exemptées de la majoration de 0,19%. Et Worldline a annoncé vouloir examiner d'autres ajustements, que le surveillant des prix dit attendre «avec confiance». Concernant Twint, Monsieur Prix rapporte avoir

commencé à jeter un œil sur la situation, mais il est trop tôt pour communiquer.

## Sentiment mitigé

Du côté des principaux concernés, les commerçants, on salue ces diminutions de frais, mais c'est encore insuffisant. «Cette

baisse est un bon début, plutôt encourageant, réagit ainsi Yves Menoud, président de la NODE, la Nouvelle organisation des entrepreneurs, qui regroupe environ 1000 membres, dont 600 dans le commerce de détail genevois. Mais cela démontre bien que si l'on veut, on peut, sur-

tout concernant les paiements de moins de 15 fr.»

Il estime que l'accord ne va pas assez loin. «Visa ou Twint sont spécialistes pour couper à un endroit et rajouter à d'autres, je suis donc d'une euphorie mesurée.» UBS ne communique pas son montant.

Le

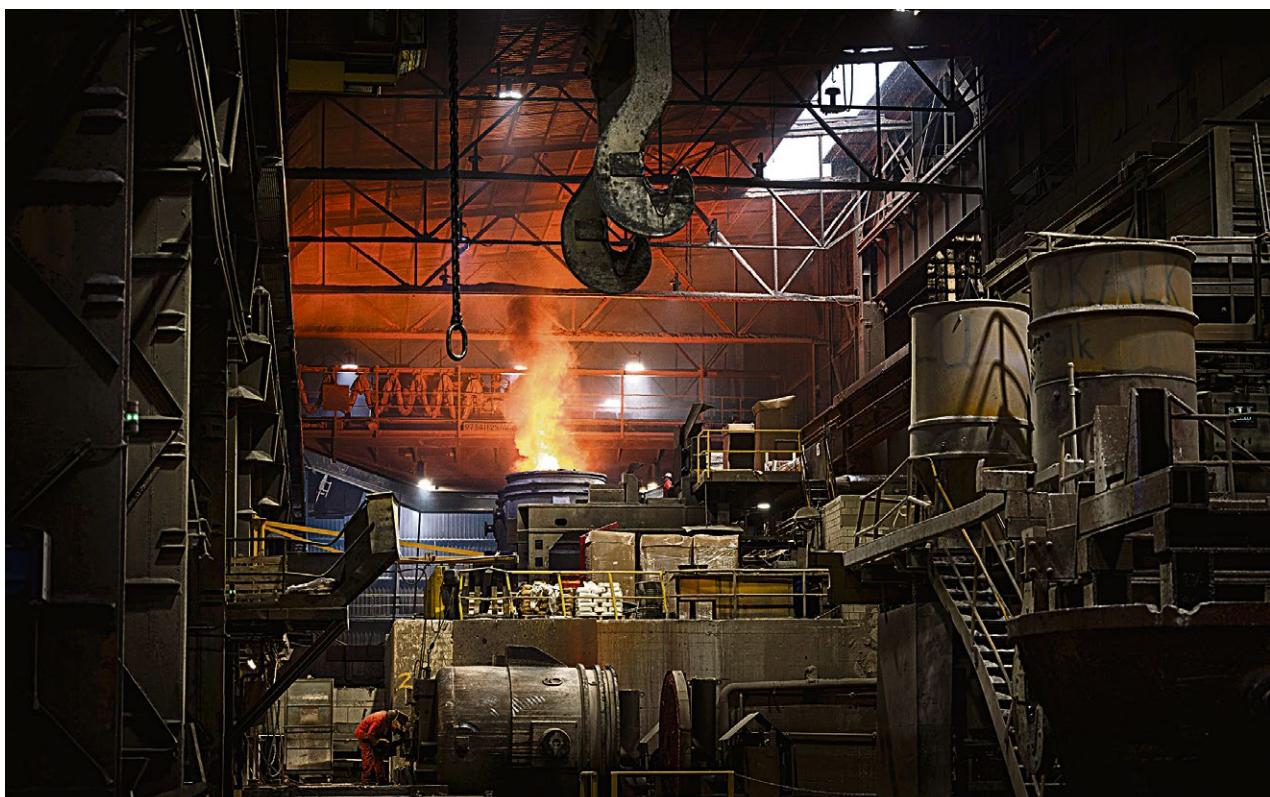
## La Maestro regrettée

Sébastien Aeschbach, propriétaire des magasins de chaussures du même nom, se veut pour sa part beaucoup plus critique. «On continue de penser que le problème est résolu par ces négociations, alors que le prix des transactions est monté de manière vertigineuse», s'insurge celui qui est aussi membre du comité de Genève commerces.

Il regrette la disparition des cartes Maestro. «La Visa Debit, ou la Mastercard Debit, est plus chère que la Maestro, qui coûtait entre 18 et 25 centimes la transaction, rappelle-t-il. Pour un achat de 100 francs, le commerçant payait 20 centimes de frais, aujourd'hui, il paie 60 centimes.»

La BCGE signale, quant à elle, que les frais appliqués aux cartes couvrent les coûts d'émission, les coûts de traitement des transactions, les coûts liés à la sécurité et à l'assistance ainsi que la marge de la banque.

Collaboration: Julien Culet



Le canton de Soleure et la Confédération verseront 13,8 millions à l'aciériste Stahl Gerlafingen, en difficulté, sauvant provisoirement des centaines d'emplois. Le groupe s'est engagé en retour, notamment à rester en Suisse. (SOLEURE, 18 SEPTEMBRE 2023/CHRISTIAN BEUTLER/KEYSTONE)

# La politique industrielle helvétique, un sujet sensible

**PARLEMENT** Le maintien de l'attractivité du pays a fait l'objet d'une session extraordinaire lundi au Conseil national. Les élus ont adopté des motions concernant l'imposition minimale des entreprises et l'assurance contre les risques à l'exportation

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Les droits de douane appliqués par les Etats-Unis aux produits suisses sont officiellement revenus au même niveau que ceux qui concernent les exportations des voisins de la Suisse. Mais après une année marquée par de multiples rebondissements, et surtout de sévères déconvenues, l'abaissement à 15% est loin de disiper les craintes concernant l'attractivité économique de la Suisse. D'autant qu'à ces taxes s'ajoutent d'autres inquiétudes concernant la force du franc ou encore l'imposition minimale des entreprises de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), appliquée par la Confédération.

Depuis le mois d'avril et le début de la politique douanière agressive de Donald Trump, les appels à prendre des mesures ne manquent pas mais les solutions concrètes ont peiné à se dessiner. Lundi, une session extraordinaire consacrée au renforcement de la place industrielle suisse et au maintien du pouvoir d'achat a eu lieu au Conseil national, à la demande du groupe UDC, du groupe libéral-radical et du groupe des Vert-e-s. Mais si le besoin de garantir l'attractivité économique de la Suisse dans un environnement perturbé ne fait pas vraiment débat, les pistes de solution ne font pas l'unanimité.

Si ces discussions ont mis un point en évidence, c'est que la question d'une politique industrielle reste un sujet sensible. Venue défendre un postulat demandant au Conseil fédéral un rapport sur les sec-

teurs stratégiques clés et des pistes de solution pour lutter contre la désindustrialisation, Sophie Michaud Gigon (Les Vert-e-s/VD) s'est d'emblée défendue de soumettre au vote l'adoption d'une politique industrielle. Une posture qui a, semble-t-il, convaincu les autres élus, puisqu'il a été adopté malgré la réponse du conseiller fédéral Guy Parmelin pointant l'échec relatif de ce type de politique dans d'autres pays.

De fait, l'essentiel des motions examinées lundi portait sur l'amélioration des conditions-cadres. Face aux droits de douane, la résilience des entreprises suisses a été régulièrement mise en avant. Mais ces derniers mois, l'expression d'une forme de lassitude face à la succession des crises s'est faite de plus en plus fréquente parmi les entrepreneurs. «On ne peut pas se contenter de se réjouir de la faculté de notre industrie d'être résiliente. Il faut aussi lui offrir les meilleures conditions-cadres possibles pour que cela se poursuive», a souligné le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE), venu défendre une motion visant à moderniser la loi encadrant l'assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV).

## Cadre législatif jugé trop étroit

Cette institution a pour objectif d'assurer les entreprises dans leurs opérations d'exportation de biens et de services, contre un défaut de paiement ou un problème de livraison par exemple, en complément de l'offre privée. Pour l'élu neuchâtelois, le cadre législatif helvétique est cependant trop étroit et l'offre de prestation de la SERV doit pouvoir être élargie pour faire face aux difficultés actuelles. Un point de vue partagé par le Conseil fédéral, qui a soutenu cette motion, la seule parmi celles présentées lors de cette session. Elle a été adoptée par la Chambre basse.

Le Conseil national a en revanche rejeté la motion de Bruno Walliser (UDC/ZH) demandant au Conseil fédéral d'élaborer une proposition visant à instaurer un plafonnement des coûts réglementaires pour les PME. «Selon une projection de l'USAM, la réglementation publique coûte environ 70 milliards de francs, soit 10% du PIB», a pointé l'élu zurichois. Ces derniers mois, les milieux économiques ont régulièrement appelé les autorités fédérales à assouplir les règles imposées aux entreprises.

## Réticences du gouvernement

L'objectif de la proposition était de limiter les charges financières supplémentaires induites par de nouvelles lois ou traités internationaux pour les PME. En réponse, Guy Parmelin a souligné qu'une motion similaire avait déjà été examinée il y a 2 ans mais que cette proposition impliquait une modification de la Constitution et présentait le risque de créer différentes classes de lois. En parallèle, deux motions concernant l'application de l'imposition minimale de l'OCDE ont été adoptées malgré les réticences du Conseil fédéral. L'une demandant une modification de l'ordonnance d'application et une autre l'élaboration d'une stratégie renforçant l'attractivité économique de la Suisse, notamment par des incitations fiscales.

Pour le Conseil fédéral, la première de ces motions fait courir des risques aux entreprises suisses en empêchant une application uniforme de cette taxation minimale, puisque, en cas de sous-imposition, elles peuvent être imposées par des Etats tiers. Une position partagée par la faîtière Economiesuisse. Quant à la question des incitations fiscales, le Conseil fédéral a rappelé qu'un rapport sur la question du maintien de l'attrait de la Suisse doit être rendu au premier semestre 2026. ■

mercredi 17 décembre 2025

# Genève résilient face aux «tariffs»

**GUERRE COMMERCIALE.** La croissance est attendue à 1,5% en 2025, contre 1,4% pour la Suisse, selon la BCGE.

**Laure Wagner**

La réduction des droits de douane américains de 39% à 15% obtenue ces dernières semaines n'a pas entraîné de révision majeure du scénario macroéconomique pour la Banque cantonale de Genève (BCGE), qui a publié mardi ses perspectives économiques et financières. La croissance du PIB genevois est attendue à 1,5% en 2025, contre 1,4% pour l'ensemble de la Suisse, avant un retour à 1,2% en 2026. Cette prévision est légèrement inférieure au 1,7% anticipé par la banque à l'automne, mais cet ajustement est moins lié aux droits de douane qu'au report des investissements des entreprises dans un contexte d'incertitude persistante, a expliqué devant la presse Valérie Lemaigre, économiste en chef.

«Seulement 15% des exportations manufacturières genevoises vont vers les Etats-Unis et, dans ce périmètre, près de 90% concernent des secteurs peu ou pas touchés» par les mesures de l'administration Trump, a précisé Valérie Le-

magine en citant la pharma, les instruments médicaux, l'or. En outre, le haut de gamme horloger a «mieux résisté qu'anticipé» en absorbant ou en répercutant une partie des taxes douanières sur ses clients.

L'impact direct des «tariffs» reste donc marginal pour l'économie genevoise, dont près de 90% de la valeur ajoutée provient des services, rappelle l'économiste. Elle évoque notamment le négoce de matières premières qui «contribue significativement à la valeur ajoutée locale», en représentant 14% du PIB cantonal et près de 40% des recettes fiscales.

## **L'inflation contenue**

L'inflation demeure contenue, à 0,2% en 2025 et attendue à 0,4% en 2026, comme la moyenne suisse. En revanche le taux de chômage, à 4,9% cette année et 5,1% l'année prochaine dépasse de 2 points la moyenne nationale. La BCGE l'explique par une structure du marché du travail spécifique, marquée par une forte rotation et par le poids des services internationaux.■

# Prävention: Schweiz ist Europas Schlusslicht

**Gesundheitsvorsorge** Rauchen, Alkohol, ungesunde Ernährung: Ein Index zeigt erstmals, wie europäische Länder gegen die grössten Risikofaktoren für chronische Erkrankungen vorgehen. Dabei schneidet die Schweiz schlecht ab – mit gravierenden Folgen.

Yannick Wiget und  
Marc Bruppacher

Die Schweiz sieht sich mit einem wachsenden Problem konfrontiert: Jahr für Jahr steigen die Gesundheitskosten und damit unweigerlich auch die Krankenkassenprämien, die der Bevölkerung grosse Sorgen bereiten. Wie lässt sich diese Entwicklung bremsen? «Mit mehr Prävention und verstärkter Gesundheitsförderung wäre es möglich, entgegenzuwirken», sagt Stefan Boes, Professor für Gesundheitsökonomie an der Universität Luzern. Doch genau hier hinkt die Schweiz hinterher, wie der neue Public-Health-Index zeigt.

Für den Vergleich haben Fachleute des deutschen Krankenkas-senverbandes AOK ausgewertet, wie stark europäische Länder wissenschaftlich empfohlene Präventionsmassnahmen umsetzen. Gegen Rauchen, Alkoholkonsum, eine unausgewogene Ernährung und mangelnde Bewegung – die zentralen Risikofaktoren für chronische Erkrankungen wie Krebs, Diabetes oder Herz-Kreislauf-Leiden. Die Schweiz erhält nur 32 von 100 möglichen Punkten und belegt den letzten Platz.

## — Die Schweiz ist ein Paradies für die Tabakindustrie

Mit ihrer Tabakpolitik ist das Land Schlusslicht. Unter anderem, weil es eines von nur vier Ländern ist, die die WHO-Tabakkonvention nicht ratifiziert haben. Dabei geht es unter anderem um Werbeeinschränkungen. Diese sind hierzulande gering, es gibt auch wenig Auflagen bei Herstellung und Verkauf. Aus diesem Grund gilt die Schweiz als Paradies für die Tabakindustrie. Internationale Konzerne wie Philip Morris haben hier wichtige Verwaltungs-, Produktions- und Forschungsstandorte. Andere Vergleiche bestätigen die Resultate des Public-Health-Index. Etwa die Tobacco Control Scale für die Regulierungsdichte. Hier landet die Schweiz auf dem zweitletzten Platz von 37 Ländern.

Im Global-Tobacco-Index, der den Einfluss der Tabakindustrie in hundert Ländern misst, belegt die Schweiz ebenfalls den vorletzten Platz. Der Bericht entlarvt sie als Marketinglabor für globale Konzerne. Und er kritisiert, dass Lobbyisten sowie mit der Industrie verbundene Personen einflussreiche politische Positionen bekleiden.

«Bei der Eindämmung des Tabakkonsums könnte die Schweiz mehr tun», findet auch Gesundheitsökonom Boes. Zwar hat der Raucheranteil in den letzten Jahrzehnten leicht abgenommen, ist mit 24 Prozent im weltweiten Vergleich aber immer noch hoch. Zudem werden E-Zigaretten und Snus immer beliebter, vor allem bei Jugendlichen. Tabakkonsum ist weiterhin der grösste Risikofaktor für Todesfälle in der Schweiz.

## — Alkohol ist hierzulande zu leicht erhältlich

Bei der Alkoholpolitik schneidet die Schweiz im Ländervergleich zwar etwas besser ab. Doch laut dem Bericht ist Alkohol hierzulande zu leicht erhältlich, zu günstig, zu tief besteuert und darf mit



Hierzulande raucht jeder vierte Erwachsene. Foto: Gaétan Bally (Keystone)

wenigen Einschränkungen beworben werden. Dabei wünscht sich eine Mehrheit der Bevölkerung mehr Massnahmen, wie Umfragen zeigen.

Alkohol ist ein Zellgift, das verschiedene Organe im Körper schädigen kann. Übermässiger Konsum erhöht das Risiko für Krebs, Herzinfarkt und psychische Krankheiten. Zudem steigt das Unfall- und Gewaltrisiko. Das verursacht jährlich Kosten von rund 2,8 Milliarden Franken. Insgesamt wird in der Schweiz fast jeder zehnte Todesfall auf den Alkoholmissbrauch zurückgeführt.

## — Übergewicht ist ein zunehmendes Problem

«Zur Prävention gehören auch gesunde Ernährung und regelmässige Bewegung», sagt Boes. Doch auch hier hinkt die Schweiz hinterher. Laut dem Bericht hat sie keine flächendeckenden Massnahmen zur Förderung einer gesünderen Ernährung umgesetzt, etwa eine Zuckersteuer oder wirksame Regelungen zum Kinderschutz in der Lebensmittelwerbung für ungesunde Produkte. Bewegungsangebote, zum Beispiel in den Schulen und den Betrieben, werden ebenfalls nicht systematisch gefördert.

Als Folge davon hat sich Übergewicht in der Schweiz zu einer Volkskrankheit entwickelt. Viele Schweizerinnen und Schweizer bewegen sich zu wenig, sie essen zu fett- und zu zuckerhaltig und grundsätzlich zu viel. Die Adipositas-Rate hat sich innerhalb von dreissig Jahren mehr als verdoppelt, auf über 12 Prozent im Jahr 2022. Der Anteil der Personen mit Übergewicht ist von 30 auf 42 Prozent gestiegen.

Übergewicht und Adipositas sind bedeutende Risikofaktoren für zahlreiche chronische Erkrankungen und stellen eine erhebliche Belastung für das Gesundheitssystem dar. Die dadurch verursachten Gesundheitskosten haben sich zwischen 2012 und 2022 fast verdoppelt, auf 3,7 Milliarden Franken jährlich.

## — Die Gesundheitskompetenz des Landes ist gering

Wenn ein Staat die Prävention vernachlässigt, sinkt die Gesundheitskompetenz der Bevölkerung. Das zeigt sich am Beispiel Schweiz. In einer Erhebung in mehreren europäischen Ländern gaben durchschnittlich 46 Prozent der Befragten an, häufig Schwierigkeiten im Umgang mit Gesundheitsinformationen zu haben. Hierzulande waren es

49 Prozent. Die Hälfte der Schweizer Bevölkerung weist demnach eine geringe Gesundheitskompetenz auf, besonders im Bereich Krankheitsprävention, und hat Mühe beim Beurteilen der Vertrauenswürdigkeit von Informationen. Dadurch steigt die Gefahr, dass die Menschen leichter manipulierbar werden durch Fehlinformationen, etwa solche, die vom Impfen abraten. Die Schweiz hat denn auch eine der tiefsten Grippe-Impfquoten in Westeuropa.

Gut jeder Dritte über 65-Jährige lässt sich in der Schweiz gegen Grippe impfen. Tiefer ist dieser Anteil nur in Österreich und osteuropäischen Ländern. Dabei besteht insbesondere für ältere Menschen ein erhöhtes Risiko für schwere Komplikationen bis hin zu einem tödlichen Verlauf. Repräsentative Umfragen des Bundesamtes für Gesundheit (BAG) zeigen, dass viele über 65-Jährige die Impfung nicht als notwendig erachten und sich selbst – irrtümlicherweise – nicht als Risikoperson sehen. Im letzten Jahr mussten in der Schweiz sehr viele ältere Menschen wegen Grippe hospitalisiert werden. Und auch in diesem Winter wird die Krankheitslast zunehmen. Die Behandlung

## Kein Land investiert so wenig in die Prävention wie wir

Gesamtpunktzahl der Präventionsmaßnahmen ausgewählter Länder in Zentral- und Nordeuropa, 2025

Land	Punkte
Ver. Königreich	72,4
Finnland	67,1
Irland	65,4
Norwegen	63,8
Frankreich	63,7
Litauen	59,7
Polen	58,6
Schweden	53,9
Lettland	52,6
Dänemark	48,2
Estland	47,7
Niederlande	45,4
Österreich	38,1
Deutschland	36,9
<b>Schweiz</b>	<b>32,4</b>

Tabelle: wig / Quelle: Public Health Index, AOK

## Hohe Gesundheitskosten: Schweiz zählt zu den Top 3

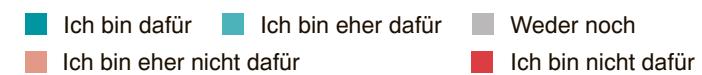
Anteil der Gesundheitsausgaben am BIP in ausgewählten Ländern in Zentral- und Nordeuropa, 2024

Land	Anteil
Deutschland	12,3%
Österreich	11,8%
<b>Schweiz</b>	<b>11,8%</b>
Frankreich	11,5%
Schweden	11,3%
Ver. Königreich	11,1%
Finnland	10,6%
Niederlande	10,0%
Norwegen	9,7%
Dänemark	9,4%
Polen	8,1%
Estland	7,8%
Lettland	7,6%
Litauen	7,6%
Irland	6,9%

Tabelle: wig / Quelle: OECD Health Statistics

## In der Schweiz wollen viele den Alkohol stärker regulieren

Meinung der Bevölkerung zu regulatorischen Massnahmen, 2022



### Verbot des Verkaufs von Alkohol <18



### Verbot von Alkoholwerbung an Sportveranstaltungen



### Mindestpreise für Billigalkohol



Grafik: wig / Quelle: Obsan

der Betroffenen wird wieder viel Geld kosten.

## — Überdurchschnittlich hohe Gesundheitskosten

Für das Gesundheitswesen gibt die Schweiz 11,8 Prozent des Bruttoinlandprodukts aus – einer der höchsten Werte in Europa. Von den im Public-Health-Index verglichenen Ländern weisen nur Deutschland und Österreich einen höheren Anteil auf.

Die Konjunkturforschungsstelle der ETH Zürich (KOF) rechnet damit, dass der Anteil in der Schweiz bis ins Jahr 2027 auf 12,2 Prozent steigen wird. Vor dreissig Jahren lag er noch bei 8,9 Prozent. Seither gab es eine regelrechte Kostenexplosion, und mittlerweile wachsen die Ausgaben auch stärker als in der Vergangenheit.

«Das Schweizer Gesundheitswesen gehört zu den teuersten der Welt, aber auch zu den besten», sagt Experte Boes. Was nicht in die Rangliste des Public-Health-Index einfliesset, sei der Gesundheitszustand der Bevölkerung. Im Vergleich mit anderen Ländern geht es den Schweizerinnen und Schweizern sehr gut, wie internationale Vergleiche zeigen, zum Beispiel der Jahresbericht der OECD. «Daher könnte

man auch argumentieren, dass es Massnahmen nur dann braucht, wenn wirklich Handlungsbedarf besteht», so Boes.

Für den Gesundheitsökonom ist dennoch klar: «Bei der Prävention besteht in der Schweiz Verbesserungspotenzial.» Aus seiner Sicht sollte mehr auf systematische Früherkennung fokussiert werden statt auf die Behandlung. Denn jede späte Krebsdiagnose und jeder vermeidbare Herzinfarkt schlägt mit hohen Spitalkosten und Ausfällen der Betroffenen bei der Arbeit und in der Familie zu Buche. «Die Erkenntnis, dass Prävention das Gesamtsystem Gesundheit besser macht, muss sich breiter durchsetzen», findet Boes.

Das Know-how und die Ressourcen dazu hätte die Schweiz. Doch laut Boes «scheitert Prävention immer noch zu häufig an politischem Willen und parteilichen Interessen». Letzten Februar wurde bekannt, dass der Bundesrat und das Parlament dem BAG ein Sparprogramm verordneten. Ab 2026 muss das Bundesamt für Gesundheit pro Jahr mit elf Millionen Franken weniger auskommen. Sparen will es unter anderem bei Programmen für die Prävention am Arbeitsplatz und in der Gesundheitsversorgung.

# Deux visions sur les finances fédérales

**CONFÉDÉRATION** La session parlementaire de décembre est décisive: après le budget, les sénateurs se penchent aujourd’hui sur les 57 mesures du «programme d’allègement budgétaire», qui entrera en vigueur en 2027 et dictera les politiques publiques

FANNY SCUDERI, BERNE



Des finances publiques dépend l'action politique. Elles définissent les priorités, ont des répercussions sur les cantons et la population. Ce mois de décembre leur fait la part belle. Après le budget 2026, les sénateurs traiteront du «programme d’allègement budgétaire» (PAB27) de la Confédération aujourd’hui.

Deux visions s'affrontent autour de ce PAB27 et se déploient sur un champ de bataille sémantique: «plan d'économie» pour les plus récalcitrants que l'on trouve à gauche de l'échiquier politique, «frein à la croissance des dépenses» pour les autres, emmenés par Karin Keller-Sutter, ministre PLR des Finances. Il doit débuter en 2027 et permettre d'économiser 2,4 milliards de francs cette première année, puis environ 3 milliards de francs en 2028 et 2029.

Doté de 57 mesures, le programme d'allègement fait des mécontents à gauche et à droite. Avec une claire ligne de fracture: des diagnostics opposés sur la santé des finances publiques. Les socialistes et Les Vert·e·s réfutent la nécessité d'un tel dispositif et le menacent de référendum. Dans les rangs du Centre à l'UDC, personne ne conteste l'impératif de freiner la hausse des dépenses.

## «Vous, qui aimez les chiffres»

Ces interprétations divergentes ont déjà donné lieu à des passes d'armes. S'adressant à Karin Keller-Sutter, le socialiste Baptiste Hurni a mené la fronde au Conseil des Etats lors du premier débat sur le budget: «Vous avez dit que ce que vous aimez dans les chiffres, c'est qu'ils ne mentent pas. [...] La situation financière s'améliore. Les chiffres ne mentent pas lors-



**«Les indicateurs ne sont pas excellents. Nous avons des problèmes de financement des assurances sociales»**

PASCAL BROULIS,  
CONSEILLER AUX ÉTATS (PLR/VD)

qu'ils révèlent que nous réduisons notre dette.»

Le sénateur neuchâtelois est l'auteur de plusieurs minorités contre les mesures du PAB27. A l'orée du débat, il insiste: «Aujourd'hui, les finances sont saines. Ce n'est pas une opinion de socialiste, c'est un fait.» Il prend pour preuve le budget 2026 de la Confédération: «En respectant scrupuleusement le frein à l'endettement, nous avons une marge de manœuvre de 400 millions de francs. Ce budget comprend déjà le financement de la 13e rente AVS et les 600 millions supplémentaires alloués à l'armée. Objectivement, ce programme d'économie n'est pas nécessaire.»

Pourtant, pour la grande argentine, les comptes sont clairs: les

**«Les planifications financières sont toujours extrêmement pessimistes. Rien n'accrédite la nécessité du plan d'économie»**

BAPTISTE HURNI,  
CONSEILLER AUX ÉTATS (PS/NE)

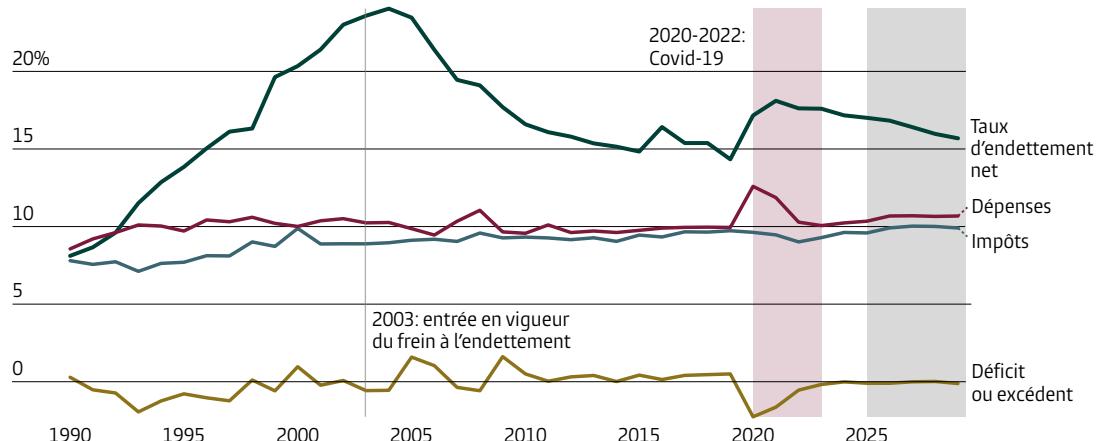
dépenses de la Confédération progressent plus vite que ses recettes. A partir de 2027, les déficits structurels pourraient équivaloir à plus de 2 milliards de francs et monter à 4 milliards d'ici à 2029, selon le Conseil fédéral. «Si aucune mesure n'est prise, les exigences constitutionnelles du frein à l'endettement ne pourront plus être respectées», selon son communiqué daté de janvier 2025.

«Les planifications financières sont toujours extrêmement pessimistes. Rien n'accrédite la nécessité du plan d'économie. Nous aurions pu examiner ces mesures dans le cadre des travaux budgétaires», commente Baptiste Hurni.

Un avis partagé à gauche par Gerhard Andrey, conseiller

## LE TAUX D'ENDETTEMENT DE LA CONFÉDÉRATION DIMINUE

Principaux indicateurs des finances fédérales, en pourcentage du PIB, de 1990 à 2029



Données 2025 à 2029 selon le budget et le plan de financement.

Source: Département fédéral des finances

national écologiste, le discours du Conseil fédéral est inaudible: «Nous n'avons pas besoin d'un plan d'allègement mais d'une réforme de la loi sur le frein à l'endettement qui va bien plus loin que la règle dans la Constitution.» Introduit en 2003 après une votation, ce mécanisme oblige la Confédération à équilibrer à terme ses dépenses et ses recettes.

Le taux d'endettement net de la Confédération s'établissait à 24% en 2004, à 17,2% fin 2024. Il pourrait continuer sa baisse en atteignant 15,7% en 2029 selon les projections financières.

«C'est comme si une famille avait une hypothèque modeste, qui ne lui coûte quasiment rien, illustre Gerhard Andrey. Mais elle est tellement dogmatique, qu'elle la rembourse entièrement. Alors, elle coupe dans l'éducation, refuse d'assainir son habitat. Avec une telle politique, les générations futures n'auront certes pas de dettes financières,

mais elles hériteront d'infrastructures médiocres et d'institutions dépassées.»

## Une bonne dette est-elle nulle?

Le sénateur Pascal Broulis a une tout autre lecture de la situation. Il nuance le tableau «trop optimiste» brossé par la gauche. «Les indicateurs ne sont pas excellents. Nous avons des problèmes de financement des assurances sociales. Ces prochaines années, nous devons trouver plusieurs tranches de 600 millions de francs pour l'armée. Cet argent, on le prendra dans la croissance des charges.»

Le Vaudois, ancien ministre des Finances de son canton, milite pour une dette faible. La bonne santé financière de la Suisse lui a «permis, rappelle-t-il, de débloquer rapidement, en empruntant des sommes importantes pendant la crise du Covid-19. Je pourrai aussi dire que nous sommes trop

prudents, si nous ne devions pas financer la 13e rente AVS. Mais la planification financière doit prendre en compte l'environnement macroéconomique. Nous ne sommes pas à l'abri d'un revers conjoncturel.»

Même son de cloche du côté de l'UDC Thomas Stettler, membre de la Commission des finances du National: «Notre dette nous coûte 1 milliard d'intérêts. C'est autant d'argent que l'on ne peut pas mobiliser. L'idéal est quand même de ne pas en avoir.» Pour lui, le constat est sans appel: «Si nous ne freinons pas les dépenses, la Confédération devra chercher des recettes, et sera tentée d'augmenter les impôts.» Deux diagnostics de la dette et deux visions des finances publiques s'affrontent aujourd'hui au Conseil des Etats. Il faudra attendre l'issue du premier examen de ce «programme d'allègement budgétaire» pour savoir lequel des deux narratifs s'imposera. ■

# «Le Conseil d'État est pris à son propre piège»

**Interview** Après les manifestations et le rejet du budget, Geneviève Preti, présidente du Cartel intersyndical, répond à nos questions.

## Marc Bretton

Des assemblées du personnel, des manifestations et au final... rien. La semaine passée, le Grand Conseil a rejeté le budget 2026 du canton: l'année commencera donc «en douzième», avec les mêmes moyens pour fonctionner qu'en 2025.

Un autre budget sera présenté en mars et des mesures d'économie devraient arriver ensuite. Qu'en pense la faîtière des syndicats du service public? Interview de sa présidente, Geneviève Preti.

**Le budget a été refusé. Genève va commencer l'année en douzième provisoire.**

**Quel est l'état d'esprit des fonctionnaires?**

Plutôt bon pour continuer à se mobiliser. Je n'ai jamais vu autant de monde dans nos assemblées générales. Celles des délégués ont aussi été bien fréquentées, comme les manifestations qui ont gonflé entre novembre et décembre. Les gens se rendent comptent, peut-être en suivant la mobilisation du canton de

Vaud, qu'il y a le feu au lac. Les attaques, sur les postes, les mécanismes salariaux et les subventions, sont diverses et nombreuses.

**Un nouveau budget doit être présenté en mars. Selon le Conseil d'État, il ressemblera à celui qui a été refusé. Un avis?**

Le Conseil d'État est pris à son propre piège. Il a convaincu la population de baisser les impôts en garantissant le maintien des prestations et il n'y arrive pas. Mais aucun magistrat ne veut couper dans son département.

**Le Conseil d'État a mandaté un groupe de travail pour plancher sur des pistes d'économie. Qu'en attendez-vous?**

Nous voulons une vraie réflexion sur les recettes. Le Conseil d'État dit vouloir mettre fin à certaines niches fiscales, mais cela ne suffira pas et encore moins ne travailler que sur les charges. Nous devons mener une vraie réflexion sur les recettes parce qu'il faut corriger la grave erreur de la baisse fiscale de 2024, qui pro-

**«Nous devons mener une vraie réflexion sur les recettes parce qu'il faut corriger la grave erreur de la baisse fiscale de 2024, qui profite avant tout aux plus riches, les pauvres ne payant pas d'impôts, eux.»**

fite avant tout aux plus riches, les pauvres ne payant pas d'impôts, eux.

Et pour cause. Nous avons besoin des plus riches qui doivent participer à la prospérité commune. Et ils ont besoin de stabilité et de sécurité que les prestations publiques assurent. Un dialogue doit avoir lieu sur leur participation, Monaco n'est pas un exemple... La compétition fiscale est malsaine quand elle se fait au détriment des pays ou des cantons voisins. À la fin, tout le monde est perdant.

**Le déficit prévu atteindrait plusieurs centaines de millions. Comment remonter la pente?**

La ministre des Finances Nathalie Fontanet a longtemps expliqué que la baisse d'impôts, qui coûtait en statique, au moment de son introduction, rapporterait dans la durée. Dans ce cas, nous avons une réserve conjoncturelle qui doit nous permettre de passer la première année déficitaire. Mais voilà qu'on nous dit qu'on n'est plus si sûr. Là aussi, le Conseil d'État est pris à son propre piège! Il faudra revenir

avec une nouvelle proposition sur une contribution de solidarité sur les plus fortunés.

**Mais un projet semblable a déjà été rejeté en juin 2023!**

La votation est intervenue à un moment où on enregistrait des comptes record: la situation a changé.

**Vraiment, il n'y a rien à faire au niveau des charges?**

Ce n'est pas notre rôle de syndicat de discuter de coupes dans des prestations, si ce n'est pour dire que les fonctionnaires s'inquiètent vraiment du sort de leurs usagers si elles disparaissent.

En revanche, il y a beaucoup à dire sur l'organisation du travail: en travaillant à 360 degrés avec le terrain, on luttera contre l'absentéisme, par exemple en travaillant sur la mobilité interne, en permettant aux fonctionnaires qui en ont envie de changer de métier au sein de l'État de se former et d'accéder à des postes à l'essai dans les secteurs qui les intéressent.

Il faut également simplifier le travail administratif, limiter

la hiérarchie, donner du sens au travail, arrêter avec le «leadership» et les «managers» pour renforcer l'esprit de coopération et de solidarité.

**Les dépenses sociales sont dans le collimateur du parlement. Croyez-vous qu'il y aura une majorité pour les mettre en cause?**

J'ai été surprise de voir que le premier projet de loi de la législature, défendu par des partis se disant «au centre» ou «ni à droite, ni à gauche», attaquait les salaires de la petite enfance. Sur le fond, la hausse des dépenses sociales est liée à des facteurs qui échappent aux assistants sociaux.

Si la redistribution des richesses fonctionnait mieux, notamment avec des salaires adaptés au coût de la vie important à Genève, on n'aurait pas besoin d'aider autant les gens à tourner. Une société composée d'une classe moyenne qui gagne bien sa vie coûte moins et rapporte plus qu'une société de plus en plus fractionnée entre des pauvres et des millionnaires.

# L'imposition minimale mondiale fait du surplace

**FISCALITÉ** A la suite du retrait des Etats-Unis de l'accord sur la taxation des multinationales, de nouvelles négociations tentent de faire coexister le système américain et celui de l'OCDE. Des incertitudes demeurent pour certains pays, notamment la Suisse

Il y a un peu plus de 4 ans, l'événement était qualifié d'historique. Plus de 130 pays s'entendaient sur la mise en place d'une imposition minimale de 15% sur les bénéfices des multinationales.

Une règle qui ne concerne cependant que les entreprises dont le chiffre d'affaires excède les 750 millions d'euros (700 millions de francs).

Mais il y a quelques mois, en juin, les Etats-Unis portaient un coup au fragile édifice en exigeant que les multinationales ayant leur siège aux Etats-Unis soient exemptées. En cause: l'Under-taxed Profits Rule (UTPR). Une règle qui permet à un pays de taxer les profits d'une société qui ne serait pas imposée à hauteur de 15%, si une de ses filiales se trouve sur son territoire.

La Maison-Blanche a donc obtenu que les entreprises américaines soient soumises au système Gilti (Global Intangible Low-Taxed Income), un impôt minimal mis en place en 2017 aux Etats-Unis, lors de la première administration Trump. L'OCDE devait donc dévoiler d'ici à la fin de l'année un accord (dit «side-by-side») sur la cohabitation de ces deux systèmes de taxation; ainsi que des précisions sur d'autres questions soulevées par la mise en œuvre de cet impôt minimal. Mais d'après des informations publiées par le *Financial Times* le 11 décembre, les négociations se heurtent à l'opposition de la Chine, la République tchèque, l'Estonie et la Pologne.

## Une différence majeure

Si cet impôt américain a inspiré celui adopté dans le cadre de l'OCDE, puisqu'il a mis en place un taux minimal compris entre 10,5 et 13,125%, il diffère sur un point essentiel. Le système que les Etats-Unis souhaitent maintenir repose sur un principe de «global blending». C'est-à-dire qu'un taux d'imposition plus faible dans un pays peut être compensé par un taux plus élevé dans un autre. Le système de l'OCDE adopte, lui, une approche pays par pays. Donc le taux d'imposition doit être de 15% au moins pour chaque filiale là où elle se trouve.

La volte-face américaine et ces négociations difficiles créent de l'incertitude supplémentaire, particulièrement pour les pays qui, comme la Suisse, ont rapidement pris des dispositions afin de faire appliquer cette imposition minimale. Depuis le 1er janvier 2024, un impôt complémentaire (Qualified Domestic Minimum

Top-up Tax ou QDMTT) est en vigueur pour les multinationales suisses afin d'atteindre le seuil de 15%. Début 2025, l'Income Inclusion Rule (IIR) a également été introduite. Elle permet de s'assurer que cette imposition minimale soit appliquée à toutes les filiales étrangères d'un groupe suisse qui ne seraient pas soumises au taux minimal à l'étranger.

## Crédits d'impôts à l'étude

Il y a un autre élément que l'OCDE doit préciser et qui est particulièrement scruté: le détail des incitations fiscales qui sont considérées comme conformes à l'impôt minimum mondial. L'un des objectifs de l'imposition minimale était de mettre fin à la concurrence entre pays, et par là même à l'évasion fiscale. Un but avec lequel le principe d'incitations fiscales n'est pas vraiment compatible.

**«Nous sommes en contact étroit avec les entreprises concernées par cet impôt minimal de 15%»**

LE DÉPARTEMENT VAUDOIS DE L'ÉCONOMIE

En Suisse, certains cantons ont déjà adopté des crédits d'impôts qualifiés remboursables (QRTC) pour maintenir leur attractivité auprès des entreprises. En principe, ceux-ci sont compatibles avec les normes de l'OCDE, mais reste à voir dans quel cadre. Le 3 décembre, le canton de Bâle-Ville a adopté un plan à 250 millions de francs distribués sous la forme de subventions et de crédits d'impôt à 88 entreprises, notamment pour financer des activités de recherche et développement.

En Suisse romande, Genève et Vaud ont fait part de leur intérêt pour la mise en place de QRTC, il y a quelques mois déjà. «Nous attendons avec impatience le résultat des discussions visiblement encore en cours au sein de l'OCDE pour connaître notre marge de manœuvre, indique le Département de l'économie vaudois. Nous sommes en contact étroit avec les entreprises concernées par cet impôt minimal de 15%. Il est très important d'avoir de la visibilité sur les prochaines années.» Au bout du lac, le Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie attend lui aussi l'issue des «négociations en cours autour de l'imposition minimale de l'OCDE et des QRTC, qui restent une option pour Genève afin d'améliorer les conditions-cadres du canton.» ■ E. M.-V.

# La facture des catastrophes naturelles a diminué

**RÉASSURANCE.** Les pertes économiques au niveau mondial se sont chiffrées à 220 milliards de dollars, selon Swiss Re.

Le montant des pertes liées aux catastrophes naturelles a été finalement bien moins élevé en 2025 qu'en 2024, selon le réassureur Swiss Re.

D'après de premières estimations, les pertes économiques au niveau mondial se sont chiffrées à 220 milliards de dollars, en baisse de près d'un tiers par rapport à l'année précédente, tandis que la facture pour les assureurs a diminué de 24,1% à 107 milliards de dollars, a indiqué le géant suisse de la réassurance mardi dans un communiqué.

## Saison des ouragans moins lourde

Malgré ce repli, Swiss Re souligne que 2025 n'en reste pas moins la «sixième année» durant laquelle les dégâts couverts par les assureurs pour les catastrophes naturelles ont dépassé la barre «des 100 milliards de dollars».

Cette baisse des frais s'explique en grande partie par la saison des ouragans dans l'Atlantique Nord. En 2025, elle a compté 13 tempêtes nommées, avec trois ouragans de catégo-

## PLUS DE DÉGÂTS PROVOQUÉS PAR LES HOMMES

*En milliards de dollars, prix 2025*

Poste	2025	2024	Moyenne sur 10 ans*	Variation 2025 par rapport à la moyenne sur 10 ans
Pertes économiques - total	233	338	280	-17%
Liées aux catastrophes naturelles	220	327	267	-18%
D'origine humaine	13	11	13	0%
Pertes assurées - total	118	151	121	-3%
Liées aux catastrophes naturelles	107	141	111	-3%
D'origine humaine	11	9	10	5%

\*Pertes moyennes entre 2015 et 2024

Swiss Re

rie 5, mais «pour la première fois en dix ans», aucun n'a touché terre aux Etats-Unis, retrace le réassureur.

Le plus coûteux a été l'ouragan *Melissa* qui a dévasté la Jamaïque et touché Haïti et Cuba, avec des pertes assurées qui devraient atteindre jusqu'à 2,5 milliards de dollars.

Par comparaison, la saison des ouragans avait coûté 52 milliards de dollars aux assureurs en 2024, l'ouragan *Helene* qui avait frappé les Etats-Unis entraînant à lui seul 24 milliards

de dollars de pertes assurées. Les frais pour *Milton* s'étaient eux montés à 22 milliards de dollars, a indiqué Swiss Re.

Selon ses estimations, les pertes assurées pour les incendies de Los Angeles atteignent 40 milliards de dollars, ce qui en fait «de loin le plus gros incendie assuré jamais enregistré», a précisé Balz Grollmund, responsable de la couverture des catastrophes chez Swiss Re.

Cette facture élevée s'explique par le fait que les incendies

se sont propagés dans une zone urbaine dense avec la plus forte «concentration aux Etats-Unis de propriétés individuelles de grande valeur», a-t-il expliqué.

L'année a également été marquée par les récentes inondations en Asie du Sud-Est, notamment en Indonésie – où le bilan humain dépasse le millier de morts –, au Vietnam et en Thaïlande. Swiss Re ne fournit pas encore d'estimation du montant des dégâts à ce stade.

Le réassureur, qui met régulièrement en garde contre le coût grandissant des phénomènes météorologiques extrêmes, prévient pour sa part que les coûts engendrés par les épisodes sévères sont sur «une trajectoire ascendante».

La facture pour les orages qui peuvent s'accompagner de violentes rafales de vents, grêle, tornades ou inondations, s'est élevée à 50 milliards de dollars en 2025, ce qui en fait la troisième année la plus coûteuse pour ce type d'intempéries après 2023 et 2024. (afp)

# Pflichtversicherung für Erdbeben steht vor dem Absturz

*Der Ständerat lehnt ein Versicherungsobligatorium für Gebäudeeigentümer ab, obwohl das Parlament dies einst gefordert hat*

HANSUELI SCHÖCHLI

Die Erde bebt auch unterhalb der Schweiz. Jeden Tag. Der Erdbebendienst der ETH Zürich registrierte allein seit Anfang Dezember rund sechzig Erdbeben. Drei davon haben Teile der Schweizer Bevölkerung vielleicht verspürt. Viel seltener sind in der Schweiz Erdbeben mit bedeutenden Schäden. Aber sie kommen nicht so selten vor, dass man das Risiko vernachlässigen könnte. Gemäss Erdbebendienst ist im Mittel ein Beben mit bedeutenden Schäden alle acht bis fünfzehn Jahre zu erwarten (Magnitude 5). Der statistische Erwartungswert von Erdbebenschäden für einen Zeitraum von 100 Jahren: bis zu 1600 Todesopfer, 40 000 bis 175 000 Obdachlose und wirtschaftliche Gebäudeschäden von 11 bis 44 Milliarden Franken.

In der Schweiz sind laut Parlamentsangaben etwa 20 Prozent aller Gebäude gegen Erdbeben versichert. Für viele Gebäudeeigentümer mag die Wahrscheinlichkeit eines schweren Bebens zu gering sein, um als relevant zu gelten. Eine Umfrage des Instituts Sotomo im Auftrag des Versicherungsverbands illustrierte dieses Jahr, dass die Einwohner die Erdbebenrisiken im Mittel deutlich unterschätzen. Gebäudebesit-

zer mögen zudem spekulieren, dass bei einem Grossbeben ohnehin der Staat einspringt – dies erst recht seit den Erfahrungen in der Pandemie.

In den letzten zwanzig Jahren kamen wiederholt Vorstösse aus dem Parlament für die Einführung einer obligatorischen Erdbebenversicherung. 2021 erhielt eine Motion für ein relativ schlankes Konzept eine Mehrheit: Anstelle von jährlichen Versicherungsprämien für Gebäudeeigentümer soll es eine Eventualverpflichtung geben. Bei einem Grossbeben müssten alle Versicherten maximal 0,7 Prozent des Gebäudeversicherungswerts zur Schadendeckung beitragen – auch wenn sie selber keinen Schaden haben. Der Eigentümer einer Immobilie mit Versicherungswert von einer Million Franken müsste somit maximal 7000 Franken beitragen.

## Deckung bis 22 Milliarden

Der Bundesrat tat wie befohlen: Er schlug eine Änderung der Verfassung vor, die dem Bund die Kompetenz zur Einführung einer obligatorischen Erdbebenversicherung gibt, und er stellte zugleich eine konkrete Umsetzung in Aussicht. Die geplante Versicherung käme nur bei schweren Erdbeben zum

Einsatz und soll Schäden bis maximal 22 Milliarden Franken abdecken können. Bundesrat oder Parlament würden nach einem Beben jeweils im Einzelfall bestimmen, ob die Versicherung zum Einsatz käme. Ausgenommen von der Versicherung wären nur Bundesbauten und Gebäude mit einem Versicherungswert über 25 Millionen Franken.

Doch die Vernehmlassung brachte durchwachsene Rückmeldungen, und im Parlament bahnt sich nun ein Absturz an. Der Ständerat hat am Dienstag mit 23 zu 19 Stimmen bei 2 Enthaltungen beschlossen, gar nicht auf das Geschäft einzutreten. Und dies, obwohl der Ständerat 2021 jenen Vorstoss unterstützt hat, der vom Bundesrat ein solches Konzept forderte.

Nein-Stimmen kamen vor allem von Exponenten der FDP und der SVP. Hinzu kamen einige Kritiker aus der Mitte, was die Nein-Mehrheit ermöglichte. Die Gegner brachten diverse Argumente vor: Der Bundeseingriff widerspreche dem Föderalismus; die Gebäudeeigentümer solle man in Selbstverantwortung walten lassen; die Vorlage bringe mehr Bürokratie; die Bestimmung der Schwere des Erdbebens sei schwierig; mitten in einer Krise müsste man beim vorgeschlagenen

Konzept von den Gebäudeeigentümern noch Geld verlangen; und bei einer Notlage solle der Staat helfen.

Das letztgenannte Argument steht im Widerspruch zur postulierten Selbstverantwortung und spiegelt eines der genannten Kernargumente der Befürworter eines Versicherungsobligatoriums: Dieses soll die Subventionierung via faktische Staatsgarantie für Gebäudeeigentümer beenden.

## Knapper Entscheid zu erwarten

Für ein Versicherungsobligatorium votierte am Dienstag vor allem der St. Galler Mitte-Ständerat Benedikt Würth. Die Seltenheit grosser Erdbeben in Kombination mit dem potenziell hohen Schaden führt laut Würth zu einer ungenügenden Nachfrage nach einer Erdbebenversicherung: Die Leute unterschätzten die Risiken, und sie verliessen sich auf Staatshilfen im Szenario eines Grossschadens. Die vorgeschlagene Lösung mit Eventualverpflichtung wäre laut Würth deutlich günstiger als ein Modell mit Prämienzahlungen.

In der Vernehmlassung hatte sich die Mehrheit der Kantone im Grundsatz für das vorgeschlagene Modell ausgesprochen, doch dies reichte nicht,

um genügend bürgerliche Ständeräte zu überzeugen. Der Versicherungsverband sprach sich zwar für ein Obligatorium aus, lehnte aber das Modell mit Eventualverpflichtung statt Prämienzahlungen ab. Denn das vorgeschlagene Modell würde die bisherigen Angebote der Versicherer, die 2023 ein Prämienvolumen von etwa 180 Millionen Franken eingebracht hatten, grossenteils überflüssig machen.

Der Hauseigentümerverband hatte das Obligatorium grundsätzlich abgelehnt – vor allem mit dem Hinweis, dass die Eigentümer die Risiken selber abschätzen könnten und bei einem Grossschaden ohnehin der Staat einspringen müsse. Finanzministerin Karin Keller-Sutter nahm im Ständerat nicht direkt Stellung zur Grundsatzfrage Ja oder Nein: «Der Bundesrat überlässt diesen Entscheid Ihnen.» Der Vorschlag kam zwar vom Bundesrat, doch er entsprang einem Auftrag des Parlaments.

Mit dem Entscheid des Ständerats ist das Projekt auf dem Sterbebett. Es geht nun in den Nationalrat. Sagt auch dieser Nein, ist die Vorlage beerdiggt. Im Nationalrat ist ein knapper Entscheid zu erwarten. Sagt er Ja, könnte der Ständerat das Projekt mit einer zweiten Ablehnung definitiv versenken.

# Une salle de congrès pour Palexpo

**GENÈVE** Financé à parts égales par le canton et des fonds privés, pour un coût total de 25 millions de francs, le nouvel espace nommé «Pavillon» pourra accueillir jusqu'à 4000 personnes

LORÈNE MESOT

On vient de Thurgovie pour présenter en tenue de soirée ses vaches lors de Swiss Expo, de Floride pour performer avec ses chevaux au Concours hippique international de Genève ou simplement en course d'école depuis Pupplinge pour se faire dédicacer un *Yakari* au Salon du livre. Depuis la construction de ses premières halles à la fin des années 1970, Palexpo a vu bien des générations applaudir, piétiner, rire et faire le pied de grue. Mais lorsque le Salon de l'automobile a été contraint de tirer la prise l'an dernier, après des années de perte de vitesse, le centre de congrès et d'exposition – détenu aujourd'hui à 87% par l'Etat de Genève – a tremblé.

Le Salon de l'auto était son plus gros client. Au commencement, il était même sa raison d'être. C'est pour lui qu'a été imaginé initialement le Palais des expositions de Plainpalais, ancêtre de Palexpo, en 1926. C'est aussi pour répondre à son appétit en mètres carrés et en infrastructures que les premières halles ont été inaugurées au Grand-Saconnex en 1981. «Nous sommes tous des enfants du Salon de

l'auto. Sa fin a été extrêmement compliquée à vivre», a déclaré hier le directeur général de Palexpo, Claude Membrez, sous les néons blancs de la halle numéro un. L'arrivée du salon horloger Watches and Wonders a toutefois permis à la société de rebondir après la pandémie. Surtout, a annoncé Claude Membrez: «Nous n'avions pas attendu cette cagade pour préparer l'avenir.»

**«Nous sommes tous des enfants du Salon de l'auto, sa fin a été compliquée à vivre»**

Claude Membrez,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PALEXPO

Hier à Palexpo, c'est précisément de l'avenir que l'homme est venu parler, en compagnie de la conseillère d'Etat chargée de l'Economie, Delphine Bachmann. Sur le marché ultra-concurrentiel de l'accueil

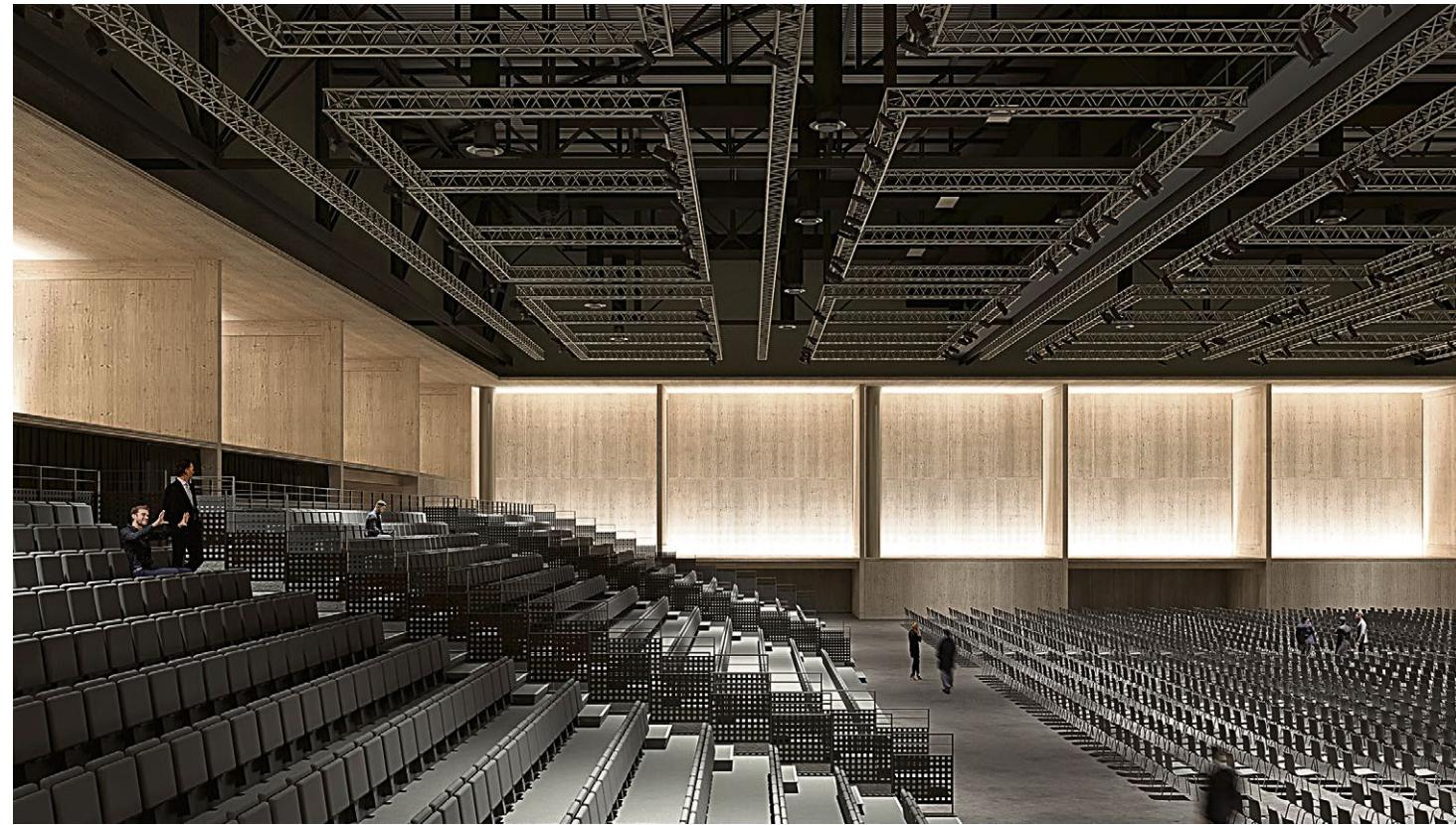


Image de synthèse issue du projet «Pavillon» qui prévoit la construction d'une salle de congrès dans la halle 1 de Palexpo. (BLANC-TAILLEUR IMAGES/PROJET LRSILIN.ROBBE.SEILER)

d'événements XXL, leur regard se porte désormais sur les congrès. Le duo a annoncé à la presse la mise en route du projet «Pavillon», soit la construction d'une nouvelle salle dans la halle 1 destinée à accueillir entre 2000 et 4000 personnes, avec des gradins rétractables. L'espace – quelque 4000 m<sup>2</sup>, qui comprennent toilettes, bureaux et installations électriques fixes, ne seront pas démontés à la fin des événements, comme c'est le cas actuellement. De quoi supprimer les frais de montage et démontage aujourd'hui facturés aux organisateurs.

Coûts des travaux, qui commenceront en juillet et s'achèveront fin 2027? Près de 25 millions de francs, financés à peu près à parts égales entre le canton et des privés – «qui souhaitent rester anonymes», a souligné Delphine Bachmann. En octobre dernier, le Grand Conseil a voté le crédit d'investissement de 12,6 millions de francs à l'unanimité.

A la manœuvre, l'élu du Centre présente Palexpo comme «essentiel pour l'économie genevoise». De fait, l'an dernier, le centre de congrès et d'exposition et ses 700 000 visiteurs ont généré quelque 300 millions de francs de retombées dans les hôtels, les restaurants et les commerces de la région. «Des secteurs qui ne sont jamais vraiment sortis de la crise depuis la période du covid», a insisté la conseillère d'Etat. La nouvelle salle de congrès devrait pouvoir en accueillir une dizaine par année et rapporter entre 20 et 30 millions de francs supplémentaires dans les années à venir, a-t-elle encore chiffré.

## Géopolitique de foires et de salons

Aujourd'hui, restent bien sûr à Palexpo d'incontournables rendez-vous, à l'image du concours hippique qui soufflera sa 100e bougie l'an prochain et du Salon

du livre qui, lui, fêtera ses 40 ans d'existence en 2026. Mais les temps sont durs sur le marché des foires et des salons. Après s'être globalisés, ces derniers se «recontinentalisent», a détaillé Claude Membrez, alors qu'en fond s'élevait le bruit des engins de chantier en train de débarrasser les halles voisines des gradins et du sable du CHI qui se tenait ce week-end. «L'industrie a été délocalisée hors d'Europe vers les pays émergents, et les salons ont suivi, a encore expliqué le directeur de Palexpo. L'Asie se développe, tout comme le Moyen-Orient, qui attire Indiens, Européens et Américains, et dispose de moyens financiers importants. L'Amérique du Nord reste encore relativement préservée grâce à la taille de son marché.»

La Suisse, elle, peine à s'imposer en Europe. Genève aura toujours pour lui certains secteurs comme l'aviation d'affaires et l'horlogerie,

surtout après la disparition de Baselworld, mais sa compétitivité souffre du franc fort et des droits de douane qui pèsent sur les exposants. «Les congrès sont moins générés par le fait que la Suisse ne soit pas dans la communauté européenne», poursuit Claude Membrez.

Or, malgré son Centre international de conférences, le canton du bout du lac voit une part de ce marché lui échapper au profit des centres d'exposition de Vienne, Amsterdam ou Stockholm, tous équipés de halles plus adaptées aux congrès que celles de Palexpo. Le projet «Pavillon» ambitionne d'y remédier. Pour augmenter encore son attractivité et soigner son empreinte carbone, Palexpo va aussi entreprendre d'augmenter de moitié les capacités de la centrale photovoltaïque qui se trouve sur son toit. Elle produit aujourd'hui 65% des besoins en électricité de la structure. ■